

Dossier de pré-inscription 2025-2026
Classe de 6^{ème} Générale

(À retourner avant le 25 Mars 2025)

Pièces à Fournir pour tout dossier de préinscription :

ADMINISTRATION

- La Fiche de pré-inscription rempli par le (s) responsable (s) et l'élève
- Photocopie de la carte nationale d'identité des parents et de l'enfant
- 1 photo d'identité récente à coller sur le dossier
- La fiche d'inscription à la Formation Humaine et Spirituelle
- La convention de scolarisation
- Les Bulletins de CM1 et CM2
- Une lettre de motivation écrite par les parents (ou les tuteurs) expliquant les raisons du choix de ce collège.

VIE SCOLAIRE

- Fiche d'Urgence

Le dossier doit être complet pour que l'inscription soit enregistrée



Candidature et Critères d'admission

La candidature d'un élève au collège AVEMPACE passe par quatre phases :

1/ Dépôt d'un dossier de préinscription COMPLET (du 28 Février 2025 au 25 mars 2025)

Sur place, par mail ou par voie postale.

2/ Test d'évaluation (français et maths). L'élève sera convoqué ultérieurement un mercredi après-midi ou un samedi matin.

3/ Entretien avec la famille et éventuellement avec l'enfant lui-même.

4/ Confirmation de l'inscription définitive si la décision est positive (avant le 01 juin 2025)

Décision

Après l'étude du dossier de l'élève, le test et l'entretien avec la famille, la décision est signifiée aux parents par le Chef de l'Établissement. Elle peut prendre l'une des trois formes suivantes :

A - L'admission

B - La mise sur la liste d'attente. Dans ce cas, la réponse risque d'être tardive !

C - Le refus

La décision est commandée par un certain nombre de critères :

- Les places disponibles
- L'adhésion de la famille au projet éducatif de l'établissement
- Le niveau scolaire de l'élève candidat
- Le comportement de l'élève candidat
- Les motivations avancées par la famille



Collège Avempace

Collège AVEMPACE

Etablissement Privé d'Enseignement Secondaire de Montataire

PHOTO

Fiche de pré-inscription 2025-2026

FICHE ÉLÈVE

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Nom du responsable légal :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Adresse mail :

Établissement d'origine : Classe :

Pour la rentrée scolaire 2025-2026 :

L'élève entre en classe de : 6^{ème} générale

En classe de 6^{ème}, deux langues vivantes sont enseignées :

l'Anglais (LV1) à raison de 4 heures par semaine et l'Arabe (LV2) à raison de 1,5 heures par semaine.



Fiche de pré-inscription 2025 – 2026

FAMILLE DE L'ÉLÈVE

Qui a la charge juridique de l'enfant ? [] Père [] Mère [] Père et mère [] Autre

En cas de séparation joindre impérativement la copie intégrale du jugement de divorce.

Situation familiale des parents : [] Mariés [] Vie maritale [] Célibataires [] Veuf (ve)
[] Divorcés [] Séparés [] Remariés

Père

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. domicile :
Tél. portable :
Courriel : @.....
Profession :
Nom et adresse de l'employeur :
Tél. travail :

Autre responsable

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. domicile :
Tél. portable :
Courriel : @.....
Profession :
Nom et adresse de l'employeur :

Mère

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. domicile :
Tél. portable :
Courriel : @.....
Profession :
Nom et adresse de l'employeur :
Tél. travail :

Autre responsable

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. domicile :
Tél. portable :
Courriel : @.....
Profession :
Nom et adresse de l'employeur :

FRAIS DE SCOLARITÉ

Montant annuel : 2 200,00 €

Paiement :

- [] Espèce [] Une seule fois [] Plusieurs fois (ordre : Avempace)
[] Chèque [] Une seule fois [] Plusieurs fois (Demander un RIB)
[] Virement [] Une seule fois [] Plusieurs fois (Demander un RIB)

À le

Signatures :

Père :

Mère :

Autre responsable :



Inscription à la Formation Humaine et Spirituelle

Nous proposons au collège en 6^{ème}, en 5^{ème}, en 4^{ème} et en 3^{ème} un parcours en **FHS (Formation Humaine et Spirituelle)** : c'est un parcours d'Éducation Musulmane ou un parcours de Culture Religieuse.

Vous inscrivez votre enfant au parcours de votre choix, en complétant le document ci-dessous (l'inscription à un parcours est obligatoire).

Ce document est à remettre impérativement au secrétariat avec le dossier de pré-inscription.

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom du responsable :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

L'élève entre en classe de : 6^{ème}

Participera à la Formation :

Éducation Musulmane

La Culture Religieuse

Signature des responsables légaux



Collège Avempace

FICHE D'URGENCE

Nom :Prénom :Classe :
Date de Naissance :
Nom et adresse des parents ou du responsable légal
Numéro de sécurité sociale :
Adresse du centre de sécurité sociale : :
.....
Nom et adresse de l'assurance scolaire :
N° de Police d'assurance :
Tél :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

N° de Téléphone de la maison :
N° du portable :
N° du travail du père :..... poste :
N° du travail de la mère :..... poste :
Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
..... Tél :
Lien de parenté avec l'élève :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous, soussignés, Monsieur et/ou Madame
Autorisons l'anesthésie de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.
Fait à le

Signature des parents

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :
(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans).

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...):
.....
.....
.....
.....

Vous pouvez déposer ses médicaments à l'infirmerie si nécessaire.
NOM, Adresse et N° de téléphone du médecin traitant :
.....
.....

Troubles d'Apprentissage

Mon enfant a été diagnostiqué ou suivi pour un trouble d'apprentissage :

Oui ou Non

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant:

Trouble d'apprentissage	Diagnostiqué en (mois / année)	Suivi depuis (mois/année)	Nom du praticien
Déficit attentionnel			
Dysorthographe			
Dysgraphie			
Dyslexie			
Dyspraxie			
Dysphasies			
Dyscalculie			
Hyperactivité			

CONVENTION DE SCOLARISATION 2025-2026

Entre :

L'établissement privé de l'enseignement secondaire de Montataire AVEMPACE, agréé par le rectorat d'Amiens

Et Monsieur et/ou Madame

Demeurant

Représentant (s) légal (aux), de l'enfant :

Facture envoyée à :

.....

Désignés ci-dessous « les parents »

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1- Objet :

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquels l'enfant sera scolarisé (e) par le (s) parent (s) au sein du collège AVEMPACE, ainsi que les droits et obligations réciproques de chacune des parties.

Article 2- Obligations de l'établissement :

L'établissement s'engage à scolariser l'enfant

En classe de pour l'année scolaire 2025-2026.

L'établissement s'engage également à assurer d'autres prestations selon les choix définis par les parents en annexe.

Article 3 – Obligation des parents :

Le (s) parent s'engage (nt) à inscrire l'enfant

en classe de au sein de l'établissement AVEMPACE pour l'année scolaire 2025-2025.

Le (s) parent (s) reconnaît (ssent) avoir pris connaissance du projet éducatif, du règlement intérieur et du règlement financier de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le faire respecter.

Le (s) parent (s) reconnaît (ssent) avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'établissement et s'engage (nt) à en assurer la charge financière, dans les conditions du règlement financier annexé à la présente convention.

Article 4 – Coût de la scolarisation

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments : la contribution familiale dont le détail et les modalités de paiement figurent dans le règlement financier.

Article 5 – Assurances :

Le (s) parents (s) s'engage (nt) à assurer l'enfant pour toutes les activités de l'année scolaire 2025-2026.

Article 6 – Dégradation du matériel :

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au (x) parent (s) sur la base du coût réel incluant les frais de main d'œuvre.

Article 7 – Durée et réalisation du contrat :

La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2025-2026

7-1 Résiliation en cours d'année scolaire :

Sauf sanction disciplinaire, la présente convention ne peut être résiliée par l'établissement scolaire en cours d'année scolaire.

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire, le coût annuel de la scolarisation au prorata temporis pour la période écoulée, reste dus.

7-2 Résiliation au terme d'une année scolaire :

Les parents informent l'établissement de la non réinscription de leur enfant à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents d'élèves, et au plus tard le 1^{er} avril.

La résiliation du contrat après ce terme entraînera le non-remboursement par l'établissement de l'acompte versé sauf circonstance exceptionnelle (mutation, décès, changement de filière, redoublement).

L'établissement s'engage à respecter comme délai, le 1^{er} juillet, pour informer les parents de la non réinscription de leur enfant pour une cause réelle et sérieuse (indiscipline, impayés, désaccord avec la famille sur l'orientation de l'élève ou sur le projet de l'établissement).

Article 8 – Droit d'accès aux informations recueillies :

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi. Au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie.

Sauf opposition du (des) parent (s), une photo d'identité numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours, elle ne sera jamais communiquée à des tiers sans accord préalable des parents.

Sauf opposition du (des) parent (s), une photo de classe prise en début d'année scolaire proposée à la vente aux parents d'élèves de la classe.

Sauf opposition du (des) parent (s), les photos prises durant toutes manifestations ou sorties scolaires pourront être diffusées et publiées dans les journaux ou site internet de l'établissement pour faire connaître l'ensemble scolaire.

Conformément à la loi française n) 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef de l'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

Article 9 – Arbitrage :

Pour toute divergence d'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de recourir à la médiation de l'autorité de tutelle de l'établissement.

A le

Le chef d'établissement

Les parents ou représentants légaux de l'élève
(Signature précédées des mentions « lu et approuvé »)